

à tout prix, monsieur le président, si l'on veut une société juste et une économie saine, voir ce qui se passe dans le domaine des assurances, comme dans bien d'autres. Il n'y a pas lieu de se mettre à genoux devant les compagnies d'assurances et les « trusts » qui, en général, exploitent le peuple sans dire un mot. On ne dit pas un mot parce que plusieurs députés font partie de ces compagnies d'assurances. Plusieurs touchent des dividendes considérables de compagnies d'assurances qui, jusqu'à maintenant, se sont toujours « abriées » et ont toujours trouvé le moyen de déjouer le fisc. Pourtant, elles ne devraient pas être plus favorisées que les autres au contraire, elles devraient être mises sur un pied d'égalité avec toutes les autres entreprises du pays.

Monsieur le président, je demande donc encore une fois au Parlement d'instituer un comité chargé d'effectuer une étude complète de toutes nos compagnies d'assurances, afin d'intervenir s'il s'y passe quelque chose d'irrégulier. Je vous ferai remarquer qu'il est six heures, monsieur le président.

[Traduction]

(Rapport est fait de l'état de la question.)

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

### L'ORGANISATION DU GOUVERNEMENT

#### L'AUTORISATION DE CRÉER UN MINISTÈRE DES PÊCHES ET FORÊTS ET AUTRES MINISTÈRES

La Chambre, réunie en comité plénier sous la présidence de M. Faulkner, reprend l'étude du bill C-173 concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent ou en dépendent, présenté par le très honorable M. Trudeau.

**Le président:** Comme il est six heures, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est suspendue à six heures.)

### Reprise de la séance

La séance est reprise à huit heures.

**M. Skoberg:** Monsieur le président, avant cinq heures j'ai consacré quelque temps à faire part à notre sympathique ministre de mon inquiétude sur la méthode d'adjudication des contrats de services et d'achats. Sauf erreur, on n'exige pas d'appels d'offres pour les contrats de construction s'il y a urgence et si le coût des travaux s'élève à moins de

[M. Latulippe.]

\$15,000. Si je me trompe le ministre me reprendra sûrement. J'admets qu'il peut y avoir des urgences parfois, mais trop souvent vraiment, d'après ce dont nous avons été témoins un peu partout au pays, ce ne sont que des imaginations. Les ministères décident qu'il y a urgence et le contrat est adjudgé sans appel d'offre public.

J'aimerais convaincre le ministre qu'il faut absolument se défaire des listes d'entrepreneurs de sélection et recourir à la méthode généralement acceptée des appels d'offres par annonce publique. Ainsi, le nouveau ministère des Approvisionnement et Services, les autres ministères du gouvernement et les représentants élus ne seront pas critiqués, comme ils le sont trop souvent aujourd'hui, et accusés de favoritisme. Je m'attends que le ministre veille à ce que les règlements soient clairs de sorte qu'on ne voie plus couramment comme par le passé les situations du genre dites « assiette au beurre ».

Un aspect de ces listes de sélection m'inquiète beaucoup: quelles qualités exige-t-on des individus ou des sociétés pour les y inscrire? Peut-être le ministre éclaircirait-il ce point à la fin du débat. Les qualités requises ne devraient pas dépendre du gouvernement au pouvoir à un moment donné. Le groupe qui sera créé et chargé de passer la situation en revue continuellement étudiera sûrement la question.

Comme je l'ai dit avant cinq heures, en proposant de créer un groupe d'étude sur la façon de procéder des divers ministères pour obtenir des renseignements, en vue d'améliorer la qualité de ces renseignements, en fait un pas dans la bonne voie que nous pouvons appuyer. Cependant, le ministre doit fixer des directives qui ont vraiment une signification. S'il y parvient, il méritera d'être félicité. D'autre part, si ce ministère ne fait que s'ajouter aux autres et est incapable d'assurer une liaison plus étroite entre les autres ministères du gouvernement, il est inutile de le former.

● (8.10 p.m.)

A quoi bon geler l'embauche dans la fonction publique si le gouvernement, comme paraît le prouver la hausse des affectations budgétaires de cette année, veut s'adresser aux sociétés d'experts de l'extérieur. A mon avis, le ministre devrait s'employer à fournir des experts du ministère et offrir des services spécialisés pour tous les ministères de l'État en renforçant les rapports interministériels plus qu'on ne l'a fait dans le passé.

J'espère que la doctrine du ministre, dans le cadre de ce nouveau ministère, ne sera pas